



Peyrolles-info

160

Conseil municipal du 25 octobre 2019

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Jean Paulin.

Pouvoir de Thierry Ponsin à François Abbou

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h

Le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

1. RENFORCEMENT EN BASSE TENSION DU POSTE DE PEYROLLES

Les travaux concernent le renforcement du départ basse tension en direction de Saint-Jean-du-Gard issu du poste Peyrolles, ils comprennent la mise en place d'une nouvelle ligne basse tension souterraine le long de la route départementale n°907 sur une longueur de 300 mètres environ. Une séparation de réseau est prévue entre la Mairie et la RD 907. Le support bois existant au bord de la route départementale sera remplacé par un poteau béton afin de reprendre l'effort de la ligne.

Le montant des travaux s'élève à 78 000 € TTC entièrement pris en charge par le SMEG (Syndicat Mixte d'Électricité du Gard) et des subventions.

Accord unanime du conseil

2. REVERSEMENT PARTIEL DE LA DOTATION NATURA 2000

Une nouvelle dotation budgétaire « Natura 2000 » pour l'exercice 2019 est attribuée à la commune de Peyrolles, elle s'élève à 436 €. Le Maire propose que 10 % de cette dotation soit reversée sous forme de subvention à Natura 2000, compétence de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes, terres solidaires, afin de financer de nouveaux projets de biodiversité ou de nouvelles études.

Accord unanime du conseil

3. PARTICIPATION VOLONTAIRE AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier du Département du Gard relatif à la participation volontaire des communes au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Ce FSL est destiné à accorder des aides financières pour favoriser :

- L'accès au logement des personnes et ménages les plus défavorisés
- Le maintien dans un logement des personnes et ménages les plus défavorisés
- Des actions d'accompagnement social lié au logement.

Compte tenu de son potentiel fiscal et de son nombre d'habitants, la participation annuelle au FSL de Peyrolles est de 10,72 € que la commune s'engage à verser chaque année de 2019 à 2023.

Accord unanime du conseil

4. ADRESSAGE DE LA COMMUNE DE PEYROLLES

La commission municipale ad hoc a arrêté le choix des noms de voies et la numérotation. L'ensemble de ces éléments a été transmis à la population pour consultation avant adoption définitive par le conseil.

5. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU DRAIN DE CAPTAGE

Afin d'effectuer des travaux pérennes et répondant aux futures contraintes climatiques le rapport rendu par les bureaux d'étude Riparia et Artésie préconise de reconstruire un puits de captage et un drain un mètre plus bas que les actuels afin d'éviter les à sec rencontrés certaines années. D'autant plus que ceux-ci risquent de se multiplier avec le changement climatique et la tendance du Gardon à s'enfoncer.

Cette solution entraîne une augmentation de 33 534 € HT du coût des travaux qui se montent à 99 384 € HT :

Etudes	15 150 € HT
Dossier règlementaire :	4 950 € HT
Travaux préliminaires	10 000 € HT
Travaux de terrassement et gestion des eaux	21 374 € HT
Fourniture et mise en œuvre des matériaux	23 910 € HT
Approvisionnement de la commune en eau potable pendant les travaux et installation pompage d'essai	24 000 € HT

Des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental du Gard ont été acquises pour un montant de 65 800 €. Il sera nécessaire de demander à nouveau aux mêmes organismes un complément de subventions sur les 33 534 € d'augmentation.

Accord unanime du conseil

La séance est levée à 19h30